

Uterus



Entre 30 et 65 ans,
le dépistage du cancer du col
de l'utérus c'est tous les 5 ans.
Trop de femmes renoncent
encore à ce dépistage
qui sauve des vies.

**LE SAVIEZ-VOUS ?
VOTRE MÉDECIN
PEUT VOUS PROPOSER
DE RÉALISER UN TEST DE DÉPISTAGE
DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS
PAR AUTO-PRÉLÈVEMENT.**

**FAITES-LE
SEULE,**

MAIS FAITES-LE.



**SIMPLE, FIABLE ET RAPIDE, LE TEST HPV
PAR AUTO-PRÉLÈVEMENT EST À RÉALISER
À VOTRE DOMICILE.**



**CPTS DES VOSGES
CENTRALES**
COMMUNAUTÉ
PROFESSIONNELLE
TERRITORIALE DE SANTÉ
www.cpts-des-vosges-centrales.org

Parlez-en avec votre médecin.